



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 décembre 2022

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique  
Forum régional africain pour le développement  
durable**

Neuvième session

Niamey (hybride), 28 février-2 mars 2023  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un  
apprentissage par les pairs sur les sous-thèmes du Forum régional**

### **Informations et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable**

#### **I. Date et heure**

1. Les réunions parallèles se dérouleront le mercredi 1er mars 2023, de 14 h 30 à 16 h 30.

#### **II. Introduction**

2. La neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable se tient sur le thème "Accélérer la reprise inclusive et verte après de multiples crises et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine".

3. L'un des principaux objectifs du Forum est de procéder à un examen et à un suivi, au niveau régional, de la mise en œuvre de cinq objectifs spécifiques de développement durable : les objectifs 6 (eau potable et assainissement), 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 9 (industrie, innovation et infrastructure), 11 (villes et communautés durables) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), et des aspirations correspondantes de l'Agenda 2063.

4. Cinq réunions parallèles seront ainsi organisées sur les sous-thèmes suivants du Forum :

- (a) Réunion parallèle sur le sous-thème de l'eau potable et de l'assainissement ;
- (b) Réunion parallèle sur le sous-thème de l'énergie propre et d'un coût abordable ;
- (c) Réunion parallèle sur le sous-thème de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures ;
- (d) Réunion parallèle sur le sous-thème des villes et communautés durables ;

---

\* ECA/RFSD/2023/1.



- (e) Réunion parallèle sur le sous-thème des partenariats.

### III. Objectifs

5. Les objectifs des réunions parallèles sont les suivants :

- (a) Examiner en profondeur les objectifs retenus et faciliter l'apprentissage par les pairs sur leur mise en œuvre, leurs liens avec les autres objectifs et les effets que les différentes crises ont eus sur leur réalisation ;

- (b) Définir, élaborer et arrêter des messages clés sous forme notamment de choix politiques et autres mesures visant à accélérer une reprise verte et inclusive au sortir des différentes crises, ainsi que la mise en œuvre des objectifs retenus en particulier, et plus généralement du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

- (c) Formuler des recommandations à l'intention du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et du Sommet sur les objectifs de développement durable en vue de mobiliser l'appui de la communauté internationale en faveur des priorités de l'Afrique.

### IV. Lignes directrices

6. Le Président (la Présidente) du Forum désigne les membres du Bureau qui présideront chacune des réunions parallèles.

7. Les représentants des entités des Nations Unies et des organisations régionales qui coordonnent l'établissement des documents de travail relatifs aux sous-thèmes seront chargés de co-présider et d'animer les réunions parallèles.

8. Chacune des cinq réunions parallèles sera animée par un groupe composé de décideurs et d'experts chevronnés dans des domaines liés au sous-thème examiné ou de personnalités y portant un intérêt (voir section V). Les réunions s'appuieront sur la présentation d'un document de travail qui comportera des indications sur les messages clés relatifs au sous-thème examiné. Les participants examineront ces messages clés et en dégageront un consensus, qui sera pris en compte dans le projet consolidé de messages clés dont le Forum régional sera saisi.

9. Le Président (la Présidente) de chaque réunion parallèle s'acquitte des tâches suivantes :

- (a) Énoncer les objectifs de la réunion parallèle (voir section II) et présenter le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les membres du groupe de la table ronde ;

- (b) Inviter le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) qui mènera les débats entre les intervenants et les autres participants, et lui passer le relais ;

- (c) Clôturer les débats de la table ronde à l'issue de la séance.

10. Le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) s'acquitte des tâches suivantes :

- (a) Inviter le représentant (la représentante) du secrétariat ou les auteurs du document de travail relatif au sous-thème à faire une présentation du document qui ne devra pas prendre plus de sept minutes, l'accent étant mis sur les progrès accomplis, les répercussions des crises, les opportunités qui se dégagent et les mesures à prendre pour accélérer la reprise et la mise en œuvre des deux programmes ;

(b) Inviter chaque intervenant à s'exprimer pendant cinq minutes au maximum, principalement sur une ou plusieurs des questions suivantes :

- (i) Quels sont les progrès réalisés depuis le dernier examen des objectifs retenus (6, 7, 9, 11 ou 17) et quelles ont pu être les incidences des crises sur la mise en œuvre des objectifs retenus, des objectifs connexes et des aspirations de l'Agenda 2063 ?
- (ii) Quels sont les bonnes pratiques et les facteurs de réussite résultant de la mise en œuvre de l'objectif retenu ?
- (iii) Dans quels domaines enregistre-t-on le plus de retards ?
- (iv) Quels sont les principales contraintes et les principaux défis auxquels la région doit faire face pour se relever des crises et réussir à atteindre les objectifs dans les délais impartis ?
- (v) Quelles sont les mesures les plus urgentes et les plus efficaces que les gouvernements, le secteur privé et leurs partenaires peuvent prendre pour accélérer la reprise et la mise en œuvre des deux programmes ?
- (vi) Que recommanderiez-vous que le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et le Sommet sur les objectifs de développement durable adoptent comme priorités pour l'Afrique pour renforcer, suivre et examiner, et faire progresser la mise en œuvre des objectifs ?

(c) Le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) facilite également un échange interactif entre les intervenants, en s'attachant à appeler leur attention sur les questions susmentionnées, l'objectif étant de dégager des propositions d'actions et des mesures concrètes pour accélérer la reprise verte et la mise en œuvre des deux programmes ;

(d) Le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) invite les participants à poser des questions et à faire d'autres observations, et veille à ce que leurs interventions restent centrées sur les questions clés énumérées ci-dessus ;

(e) À l'issue des débats, le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) fait un résumé des principaux messages, y compris des recommandations formulées pour permettre aux États membres et aux partenaires de mieux construire l'avenir au sortir de la crise de la maladie à coronavirus et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

(f) Le coprésident (la coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) donne de nouveau la parole au Président, qui clôture la réunion parallèle.

## V. **Président(e), coprésident(e)/animateur(trice) et intervenants des réunions parallèles**

11. Le Président (la Présidente), le Coprésident (la Coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'eau potable et de l'assainissement sont les suivants :

**Lieu** : Salle Xxxxx

**Président(e)** : Le Président (la Présidente) du Bureau du Forum à sa neuvième session

**Coprésident (Coprésidente)/animateur (animatrice) : Xxxxx**

**Rapporteurs :**

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

**Intervenants :**

- Xxxxx

12. Le Président (la Présidente), le Coprésident (la Coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'énergie propre et d'un coût abordable sont les suivants :

**Lieu :** Salle Xxxxx

**Président(e) :** Membre du Bureau du Forum à sa neuvième session

**Coprésident (Coprésidente)/animateur (animatrice) : Xxxxx**

**Rapporteurs :**

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

**Intervenants :**

- Xxxxx

13. Le Président (la Présidente), le Coprésident (la Coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures sont les suivants :

**Lieu :** Salle Xxxxx

**Président(e) :** Membre du Bureau du Forum à sa neuvième session

**Coprésident (Coprésidente)/animateur (animatrice) : Xxxxx**

**Rapporteurs :**

- Xxxxx

- Xxxxx
- Xxxxx

**Intervenants :**

- Xxxxx

14. Le Président (la Présidente), le Coprésident (la Coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème des villes et communautés durables sont les suivants :

**Lieu :** Salle Xxxxx

**Président(e) :** Membre du Bureau du Forum à sa neuvième session

**Coprésident (Coprésidente)/animateur (animatrice) :** Xxxxx

**Rapporteurs :**

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

**Intervenants :**

- Xxxxx

15. Le Président (la Présidente), le Coprésident (la Coprésidente)/l'animateur (l'animatrice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème des partenariats sont les suivants :

**Lieu :** Salle Xxxxx

**Président(e) :** Membre du Bureau du Forum à sa neuvième session

**Coprésident (Coprésidente)/animateur (animatrice) :** Xxxxx

**Rapporteurs :**

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

**Intervenants :**

- Xxxxx

- XXXXX
- XXXXX
- XXXXX
- XXXXX
- XXXXX
- XXXXX

---